



Communiqué de presse

Date

11 mai 2021

COMCO : 25 ans pour la concurrence

Berne, 11.05.2021 – La Commission de la concurrence (COMCO) s'engage depuis 25 ans à promouvoir la concurrence dans l'économie suisse. Elle lutte contre les accords entre concurrents, veille à l'ouverture des marchés et protège contre les abus des entreprises qui dominent le marché. Suivant ce credo, la COMCO a ouvert le marché du gaz en Suisse centrale en 2020 et a interdit les accords sur les prix.

Garantir la concurrence, tel est l'objectif de deux lois datant de 25 ans, la loi sur les cartels et la loi sur le marché intérieur. Les restrictions à la concurrence entraînent une hausse des prix, une baisse de la qualité, de la productivité ainsi que de l'innovation, et nuisent de ce fait à l'économie suisse. La COMCO a notamment contribué à l'ouverture des marchés de l'électricité et du gaz avec ses décisions « Centrales électriques fribourgeoises » et « Marché du gaz en Suisse centrale ». Avec la trilogie de décisions « GABA-BMW-NIKON », elle a rendu les importations parallèles possibles et ouvert les marchés à l'égard des pays étrangers. À plusieurs reprises, la COMCO a mené des procédures contre des accords sur les prix : dans le seul secteur des marchés publics, elle a révélé des accords de soumission pour plus de 2'000 projets de constructions.

Les décisions de la COMCO de l'année écoulée ont également suivi cette approche. Les autorités de la concurrence ont notamment rendu la décision précitée d'ouverture du marché du gaz. Ainsi, elles ont contraint les propriétaires de réseaux en Suisse centrale à accepter le transit de gaz naturel. Depuis lors, les clientes et clients finaux peuvent choisir librement leur fournisseur de gaz naturel. C'est une décision d'importance pour l'ensemble du pays qui mène à la libéralisation complète du marché du gaz. D'autres décisions concernent notamment l'infrastructure de fibre optique, la retransmission TV de championnats de hockey sur glace et le marché horloger.

Contact / questions :

Andreas Heinemann Président	078 842 96 01	andreas.heinemann@comco.admin.ch
Patrik Ducrey Directeur	058 464 96 78 079 345 01 44	patrik.ducrey@comco.admin.ch
Frank Stüssi Directeur suppléant	058 462 27 07 076 402 46 21	frank.stuessi@comco.admin.ch